



DELIBERATION N° 2020-27

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL
UNIVERSITE COTE D'AZUR**

DU 11 MARS 2020

Objet : Compte financier 2019 de l'Université Nice Sophia Antipolis

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le code de l'éducation,

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche,

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts, notamment son article 35,

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur,

Vu la délibération n° 2020-01 du conseil d'administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur,

Vu l'arrêté n° 149-2020 du 3 février 2020, portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur,

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres,

Entendu les exposés de M. Christian SANCHEZ, Agent Comptable, de Mme Anne NAVARRO, Directrice des Affaires Financières et de M. Stéphane MARFISI, Commissaires aux Comptes.

APPROUVE, au titre du compte financier 2019 de l'Université Nice Sophia Antipolis, ce qui suit :

Article 1 : Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 2 466 ETPT
- 249 098 355 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 182 689 228 € personnel
 - 35 222 798 € fonctionnement
 - 31 186 328 € investissement
- 233 651 668 € de crédits de paiement dont :
 - 182 689 228 € personnel
 - 33 489 174 € fonctionnement
 - 17 473 266 € investissement
- 242 541 329 € de recettes budgétaires
- + 8 889 661 € de solde budgétaire
- + 4 414 525 € de variation de trésorerie
- + 8 496 467 € de résultat patrimonial
- + 11 677 542 € de capacité d'autofinancement
- + 9 220 386 € de variation de fonds de roulement



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

Article 2 : le Conseil d'Administration décide d'affecter le report à nouveau débiteur, **7 900 985,16 €**, au débit du compte 10682 « réserves facultatives »

Article 3 : Le Conseil d'Administration décide d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2019, **8 496 466,52 €**, au crédit du compte 10682 « réserves facultatives »

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, l'annexe et le rapport de gestion de l'ordonnateur sont annexés à la présente délibération

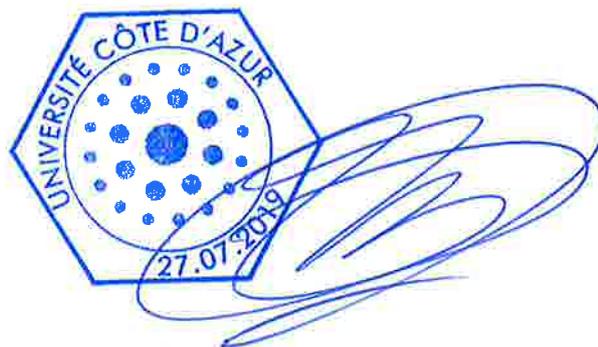
Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, trente et une voix pour et quatre abstentions.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **35**

Fait à Nice, le 11 mars 2020



Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
Le Vice-Président
Patrimoine, Infrastructure, accessibilité
et développement durable

Marc DALLOZ

CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2020-27**

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE : **16 MAR. 2020**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE :

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

UNIVERSITE CÔTE D'AZUR – SIREN 130 025 661
GRAND CHATEAU – 28 AVENUE VALROSE
BP 2135 – 06103 NICE CEDEX 2

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement - Compte Financier 2019
CA DU 11.03.2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A) Emplois sous plafond Etat					(B) Emplois financés hors SCSP					(C) = (A) + (B)				
			2018		2019			2018		2019			Global prévisionnel 2018	Global prévisionnel BI 2019	Global prévisionnel BR 2019	Global consommé 2018	Global consommé 2019
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETP prévisionnel	En ETP consommé	ETP prévisionnel	BR_En ETP prévisionnel	En ETP consommé	En ETP		En ETP							
	Permanents	Titulaires						Prévisionnel	Consommé	BI_ Prévisionnel	BR_ Prévisionnel	Consommé					
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 169	1 136	1 157	1 157	1 131						1 169	1 157	1 157	1 136	1 131
		CDI	7	7	8	8	8						7	8	8	7	8
	Non permanents	CDD	200	185	196	196	196						340	276	276	262	242
	Total EC			1 376	1 328	1 361	1 361	1 335	140	77	80	80	46	1 518	1 441	1 441	1 405
Elèves fonctionnaires stagiaires des EMS																	
BIATOSS	Permanents	Titulaires	756	710	720	720	684	42	42	55	55	46	756	720	720	710	684
		CDI	9	11	17	17	15						51	72	72	53	61
	Non permanents	CDD	105	104	125	125	132						338	315	315	312	340
	Total BiatoSS			870	825	862	862	831	275	250	245	245	254	1 145	1 107	1 107	1 075
Totaux			2 246	2 153	2 223	2 223	2 166	415	327	325	325	300	2 661	2 548	2 548	2 480	2 466
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat																	2 368
Plafond global des emplois voté par le CA																ETPT consommé sur l'année	

Tableau 2
Autorisations budgétaires
CF 2019 - CA du 11 mars 2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire *

Dépenses									Recettes				
	Montants								Montants				
	AE				CP				RE				
	Réalisé N-1	BI N	BR N	Réalisé N	Réalisé N-1	BI N	BR N	Réalisé N	Réalisé N-1	BI N	BR N	Réalisé N	
Personnel	181 107 568 €	184 455 494 €	186 184 893 €	182 689 228 €	181 107 568 €	184 455 494 €	186 184 893 €	182 689 228 €	229 518 357 €	221 534 710 €	225 566 469 €	229 877 779 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	54 178 142 €	54 602 000 €	54 602 000 €	54 869 945 €	54 178 142 €	54 602 000 €	54 602 000 €	54 869 945 €	190 081 649 €	190 314 299 €	189 966 108 €	190 426 566 €	Subvention pour charges de service public
									365 606 €	32 700 €	65 022 €	722 411 €	Autres financements de l'Etat
									291 930 €	- €	100 000 €	2 041 851 €	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	32 641 985 €	38 474 304 €	43 375 202 €	35 222 798 €	31 184 614 €	37 060 855 €	42 110 992 €	33 489 174 €	11 979 543 €	11 986 899 €	15 431 672 €	12 009 406 €	Autres financements publics
									26 799 629 €	19 200 812 €	20 003 667 €	24 677 546 €	Recettes propres
									6 478 848 €	22 866 023 €	22 249 795 €	12 663 550 €	Recettes fléchées **
									3 036 205 €	9 815 798 €	8 711 298 €	9 635 551 €	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	23 569 672 €	21 026 944 €	36 837 169 €	31 186 328 €	14 338 525 €	25 641 323 €	27 296 517 €	17 473 266 €	3 442 643 €	13 050 225 €	13 538 497 €	3 023 060 €	Autres financements publics fléchés
												4 939 €	Recettes propres fléchées
Total des dépenses	237 319 225 €	243 956 742 €	266 397 264 €	249 098 355 €	226 630 707 €	247 157 682 €	255 592 402 €	233 651 668 €	235 997 205 €	244 400 733 €	247 816 264 €	242 541 329 €	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)					9 366 498 €	- €	- €	8 889 661 €	- €	2 756 949 €	7 776 138 €	- €	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 4
Équilibre financier
CA DU 11.03.2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)					Financements (couverture des besoins)					
	Exécuté N-1	BI 2019	BR 2019	Réalisé 2019		Exécuté N-1	BI 2019	BR 2019	Réalisé 2019	
Solde budgétaire (déficit) * (D2)		2 756 949	7 776 139			9 366 498			8 889 661	Solde budgétaire (excédent) * (D1)
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (c1) (décaissements de l'exercice)	7 326 610	4 884 326	9 513 000	10 605 315		-609 494	3 714 426	6 993 000	6 170 179	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (c2) (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1) (non budgétaires)			40 000	40 000						Autres encaissements sur comptes de tiers (e2) (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1) (= D2+b1+c1+e1)	7 326 610	7 641 275	17 329 139	10 645 315	et	8 757 004	3 714 426	6 993 000	15 059 840	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2) (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie (I)	1 430 394			4 414 525	ou		3 926 849	10 336 139		Variation de trésorerie (II)
dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a)					ou	2 581 022	523 908	3 225 193	1 058 082	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a)
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d)	4 011 416			5 472 608	ou					dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1+I)	8 757 004	7 641 275	17 329 139	15 059 840	et	8 757 004	7 641 275	17 329 139	15 059 840	TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement
Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 6
Situation patrimoniale
CA DU 11.03.2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Réalisé 2018	BI 2019	BR1 2019	Réalisé 2019	PRODUITS	Réalisé 2018	BI 2019	BR1 2019	Réalisé 2019
Personnel	179 031 350	184 455 494	186 184 893	180 462 504	Subventions de l'État	189 548 625	190 314 299	189 966 108	194 714 619
dont charges de pensions civiles*	54 178 142	54 602 000	54 602 000	54 869 945	Fiscalité affectée	291 930	100 000	100 000	3 004 913
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	58 946 261	58 106 463	63 110 992	58 410 561	Autres subventions	17 898 722	20 321 311	25 655 433	12 358 810
TOTAL DES CHARGES (1)	235 977 611	242 561 957	249 295 885	238 873 066	Autres produits	36 034 538	36 068 052	37 235 496	37 291 190
Résultat prévisionnel bénéfice (3) = (2) - (1)	7 796 405	4 142 705	3 661 152	8 496 467	TOTAL DES PRODUITS (2)	243 774 015	246 704 662	252 957 037	247 369 532
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	243 774 015	246 704 662	252 957 037	247 369 532	Résultat prévisionnel - perte (4) = (1) - (2)	0	0	0	0
					TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	243 774 015	246 704 662	252 957 037	247 369 532

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé 2018	BI 2019	BR1 2019	Réalisé 2019
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	7 796 405	4 142 705	3 661 152	8 496 467
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 938 642	21 000 000	21 000 000	21 346 287
- reprise de provision	833 208			376 254
+ corrections bilantielles report à nouveau	1 363 279			0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				2 838
- produits de cession d'éléments d'actifs				0
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	17 983 066	18 400 000	18 400 000	17 791 794
= CAF ou IAF*	11 282 052	6 742 705	6 261 152	11 677 542

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2018	BI 2019	BR1 2019	Réalisé 2018	RESSOURCES	Réalisé 2018	BI 2019	BR1 2019	Réalisé 2019
Insuffisance d'autofinancement*					Capacité d'autofinancement*	11 282 052	6 742 705	6 261 152	11 677 542
Investissements	13 079 734	25 641 323	27 768 518	18 725 729	Financement de l'actif par l'État	1 946 976	3 868 691	4 842 183	6 599 900
Remboursement des dettes financières	30			664	Autres ressources	5 580 791	15 035 025	16 062 247	6 337 187
Report à nouveau				1 773 403	Augmentation des dettes financières	497			378
TOTAL DES EMPLOIS (5)	13 079 764	25 641 323	27 768 518	20 499 796	Report à nouveau				5 105 176
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	5 730 552	5 098	0	9 220 386	TOTAL DES RESSOURCES (6)	18 810 316	25 646 421	27 165 582	29 720 162
					PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	0	0	602 936	0

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Réalisé 2018	BI 2019	BR1 2019	Réalisé 2019
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	5 730 552	5 098	-602 936	9 220 386
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	4 300 184	-3 931 947	9 733 204	4 805 861
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	1 430 394	-3 926 849	-10 336 139	4 414 525
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	16 607 323	16 612 420	16 004 386	25 827 709
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-15 675 561	-11 743 615	-5 941 978	-10 869 533
Niveau de la TRESORERIE	32 282 864	28 356 035	21 946 364	36 697 242

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles
CA DU 11.03.2020

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement						Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année N	AE nouvelles ouvertes en année N (RI + RRI)	Total des AE ouvertes pour l'année N	Total AE consommées en 2018	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année N	CP nouveaux ouverts en année N (RI + RRI)	Total des CP ouverts pour l'année N	Total CP consommés en 2018	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année N (CP)
total contrats de recherche	44 735 800	38 596 932	25 821 166	-130 232	7 449 837	7 319 605	6 714 186	38 596 932	25 488 466	-1 457 775	8 582 340	7 124 565	5 717 961	12 200 446	13 529 373
total contrats de formation continue	375 896	336 896	199 395	121 546	54 955	176 502	124 492	336 896	148 907	192 919	34 070	226 989	91 906	52 009	135 083
Total contrats d'enseignement	29 754 526	13 311 445	11 520 934	1 790 511	3 767 541	5 558 052	4 947 521	13 311 445	11 048 889	2 258 631	3 767 541	6 026 171	4 553 994	13 286 071	14 151 643
Total programmes pluriannuels d'investissement	96 070 185	60 508 963	41 117 664	19 830 103	9 821 039	29 651 142	26 195 483	34 634 196	24 063 344	10 570 846	11 189 863	21 760 709	14 128 825	28 757 038	57 878 016
Total	170 936 407	112 754 237	78 659 160	21 611 929	21 093 372	42 705 301	37 981 688	86 879 470	60 749 607	11 564 620	23 573 814	35 138 434	24 492 681	54 295 564	85 694 114
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :															
Ss total personnel	30 666 205	20 988 277	19 313 992	184 084	3 552 441	3 736 529	3 481 440	20 988 277	19 113 974	54 110	3 858 804	3 932 314	3 481 447	8 060 765	8 270 794
Ss total fonctionnement	35 567 171	24 495 154	14 907 344	259 435	7 137 323	7 386 750	6 391 282	24 495 154	16 242 391	155 883	7 896 071	8 051 304	5 967 564	14 268 565	13 357 217
Ss total investissement	104 503 031	67 270 806	44 427 824	21 168 410	10 413 608	31 582 018	28 108 973	41 386 039	25 393 243	11 354 627	11 778 988	25 133 616	15 043 675	31 966 234	64 066 113

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur le trésorerie	Recouvrements escomptés			
			Montant	Encasements au titre des années antérieures	Recouvrements pour l'année N	Restes à établir
total contrats de recherche	44 735 800	2 367 600	42 368 200	22 579 315	6 444 734	13 344 151
total contrats de formation continue	375 896	124 610	251 286	5 876	120 202	125 208
total contrats d'enseignement	29 754 526	0	29 754 526	18 100 267	4 683 143	6 971 116
total programmes pluriannuels d'investissement	96 070 185	7 516 213	88 553 972	27 400 321	11 629 578	49 524 073
Total	170 936 407	10 008 424	160 927 984	68 085 779	22 877 657	60 964 548



Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR 

COMPTES ANNUELS 2019

SOMMAIRE

BILAN	4
COMPTE DE RESULTAT	5
ANNEXE	6
PREAMBULE	7
I) FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	8
I-1) FAITS CARACTERISTIQUES	8
I-2) COMPARABILITE DES COMPTES	9
I-3) PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT	11
I-3-1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11
I-3-2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11
I-3-3) CREANCES	15
I-3-4) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES	16
I-3-5) FINANCEMENT EXTERNE DE L'ACTIF	16
I-3-6) SUBVENTIONS REÇUES ET OPERATIONS PLURIANNUELLES	17
I-3-7) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17
I-3-8) RATTACHEMENT DES CHARGES ET PRODUITS A L'EXERCICE	18
II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN	19
II-1) ACTIF IMMOBILISE	19
II-1-1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20
II-1-2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20
II-1-3) IMMOBILISATIONS EN COURS ET AVANCES ET ACOMPTES	20
II-1-4) IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21
II-2) AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS	23
II-3) CREANCES ET DETTES	23
II-4) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	24

II-5) FLUX DE TRESORERIE	25
II-6) FONDS PROPRES	26
II-7) PROVISIONS	27
II-8) COMPTES DE REGULARISATION	28
III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	28
III-1) CHIFFRES D'AFFAIRES ET PRODUITS D'EXPLOITATION	28
III-2) CHARGES D'EXPLOITATION	30
IV) AUTRES INFORMATIONS	31
IV-1) ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	31
IV-2) EFFECTIFS	31
IV-3) FONDATION UNIVERSITAIRE	31

BILAN 2019

ACTIF	Bret 2018	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2019	01/01/2019 Corrigé	31/12/2018 Audité	PASSIF	31/12/2019	01/01/2019 Corrigé	31/12/2018 Audité
ACTIF IMMOBILISE						FONDS PROPRES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 747 914	5 280 324	467 589	444 486	444 486	FINANCEMENT RECUS			
FRAIS D'ETABLISSEMENT						Financement externes de l'actif Etat	345 148 139	353 937 646	353 937 646
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	2 918	2 918				Financement externes de l'actif autre que l'Etat	30 532 971	25 954 171	25 954 171
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCE	5 542 339	5 271 734	270 665	400 303	400 303				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	201 601	5 672	195 929	8 305	8 305				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	995		995	35 878	35 878				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	567 984 748	157 528 563	410 456 184	411 840 916	411 840 916	RESERVES	54 345 887	46 549 482	46 549 482
TERRAINS	69 138 993		69 138 993	69 138 993	69 138 993				
CONSTRUCTIONS	403 701 136	105 003 782	298 697 355	313 400 681	313 400 681				
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIELS ET OUTILLAGES	30 358 779	25 426 084	5 532 695	5 801 770	5 801 770				
COLLECTIONS	32 109	8 759	23 350	21 482	21 482				
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 261 343	27 089 938	10 171 405	9 904 314	9 904 314				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	26 567 834		26 567 834	13 255 813	13 255 813	REPORT A NOUVEAU	-7 900 985	-8 705 812	-11 232 758
AVANCES ET ACOMPTES	324 553		324 553	317 861	317 861	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	8 436 467	8 388 294	7 796 405
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	164 471	32 000	72 471	32 501	32 501				
PARTICIPATIONS	164 471	32 000	72 471	32 501	32 501				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	573 897 132	162 900 888	410 996 245	412 317 902	412 317 902	TOTAL FONDS PROPRES	430 622 478	426 123 781	423 004 945
ACTIF CIRCULANT						PROVISION POUR RISQUES	156 229	167 708	167 708
STOCK ET EN COURS	5 039		5 039	5 039	5 039	PROVISION POUR CHARGES	6 039 682	5 746 718	5 746 718
MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENT	5 039		5 039	5 039	5 039	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 195 911	5 914 427	5 914 427
CREANCES	42 350 050	36 571	42 313 479	33 396 215	33 571 374	DETTES			
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques internationales et la Commission européenne)	38 722 708		38 722 708	29 305 739	29 305 739	DETTES FINANCIERES			
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 221 540	36 571	2 184 969	3 045 432	3 220 590	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENT DE CREDIT	5 563	5 853	5 853
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	1 208 339		1 208 339	526 812	526 812	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS			
Créances correspondant à des opérations sur compte de tiers	26 550		26 550	62 619	62 619	TOTAL DETTES FINANCIERES	5 563	5 853	5 853
Créances sur les autres débiteurs	170 852		170 852	455 613	455 613	DETTES NON FINANCIERES			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				155 321	155 321	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 847 611	7 153 010	7 153 010
						DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 422 176	2 448 320	2 448 320
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	42 355 089	36 571	42 318 518	33 556 575	33 731 733	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	37 392 431	31 170 232	31 170 232
TRESORERIE						DETTE CORRESPONDANT A DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 165 693	919 364	919 364
DISPONIBILITES	36 713 047		36 713 047	32 389 875	32 389 875	AUTRES DETTES NON FINANCIERES	244 006	1 726 396	1 726 396
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS						PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	4 116 134	2 695 380	5 389 974
AUTRES						TOTAL DETTES NON FINANCIERES	53 188 051	46 113 301	49 407 295
TOTAL TRESORERIE	36 713 047		36 713 047	32 389 875	32 389 875	TRESORERIE			
COMPTE DE REGULARISATION						AUTRES ELEMENTS DE TRESORERIE PASSIVE	15 806	106 991	106 991
COMPTE DE REGULARISATION						TOTAL TRESORERIE	15 806	106 991	106 991
ECART DE CONVERSION - ACTIF						COMPTE DE REGULARISATION			
TOTAL GENERAL	652 965 269	162 937 458	490 027 810	478 264 353	478 439 511	ECART DE CONVERSION - PASSIF IV			
						TOTAL GENERAL	490 027 810	478 264 353	478 439 511

Annexe

Préambule

L'annexe est un document essentiel pour l'amélioration de la qualité comptable et la transparence accrue de l'information financière de l'établissement.

L'annexe, le bilan et le compte de résultat forment un tout indissociable et constituent « les comptes annuels », eux-mêmes extraits du compte financier.

L'annexe est un état financier qui complète et commente les informations fournies par le bilan et le compte de résultat, en apportant les explications nécessaires à une meilleure compréhension de ces documents comptables par les membres du Conseil d'Administration ainsi que par les partenaires extérieurs.

Seules les informations présentant un caractère significatif pour apprécier les comptes de l'exercice écoulé doivent être développées.

L'appréciation du caractère significatif relève donc d'une étude au cas par cas des particularités de l'université, analysées sur la base de critères qualitatifs ou quantitatifs.

L'annexe, dont le contenu est essentiellement régi par l'instruction n°09-018 M9 du 1^{er} septembre 2009 relative à l'annexe des comptes annuels de EPN, est un document qui a vocation à évoluer d'année en année suivant les modifications apportées à la gestion de l'établissement.

Elle n'a pas pour finalité de se substituer au rapport de gestion de l'ordonnateur, au rapport financier de l'Agent Comptable ou aux analyses financières rétrospectives et prospectives.

L'exercice de référence s'établit sur une période de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

En termes de participations financières, L'Université est associée à hauteur de 14,8% au capital de la Société de valorisation de la recherche PACAVALO.

Par ailleurs, L'UNS détient 9,2% du capital de la SATT PACA Corse, mais dont les titres sont totalement dépréciés. Enfin, l'UNS détient 5.5% du capital de Protisvalor Méditerranée

Sous réserve de ces observations, l'UNS contrôlant moins de 50% du capital de PACAVALO et de PROTISVALOR au 31/12/2018, ses comptes 2018 ne sont donc pas assujettis aux dispositions de l'article 13 de la loi 85-11 du 3 janvier 1985 quant à la production de comptes consolidés.

I) Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation

Intégration de l'Université Nice Sophia-Antipolis (UNS) et de la COMUE Université Côte d'Azur, dans un nouvel établissement : l'Université Côte d'Azur (UCA)

Un décret de création de l'Université expérimentale Université Côte d'Azur a été publié et a acté la création de ce nouvel établissement en juillet 2019.

L'exercice 2019 est une période transitoire pendant laquelle la COMUE Université Côte d'Azur et l'UNS continuent d'exister. Ces deux structures disparaissent entre le 31 décembre 2019 et le 1er janvier 2020.

L'objectif de ce rapprochement est de créer un centre académique regroupant l'ensemble des partenaires de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture permettant à l'UCA de figurer parmi les dix grands centres universitaires de recherche et de formation à l'échelle nationale.

Par délibération du CA du 13.12.2019 la fondation universitaire Unice a été dissoute en date du 30/11/2019 au profit de la fondation partenariale Université Côte d'Azur, établissement ayant sa propre entité juridique.

I-1) Faits caractéristiques

1-1-1) Suivi des réserves :

Les comptes de l'établissement font l'objet d'une dernière réserve persistante depuis plusieurs années :

- Inventaire physique des actifs mobiliers : Pour répondre aux multiples priorités stratégiques de l'établissement, l'Université n'a pas fait le choix de procéder à un inventaire physique récent des immobilisations corporelles hors patrimoine immobilier, ni mis en place de procédure fiable de suivi des immobilisations.

1-1-4) Maintien des actions de recouvrement

Le solde des créances clients (#411) est en recul de 0,6 k€ au 31.12.2019 par rapport à la clôture précédente et s'établit à 1 466 k€ vs 2 042 k€ au 31 décembre 2018. La mise en place d'une cellule dédiée en 2018 a permis de renforcer les actions de recouvrement et de procéder à une analyse des créances à forte antériorité (très nombreuses créances de faibles montants). En 2019, ces travaux ont conduit à une reprise de provisions pour dépréciation qui s'élève à 52k€.

I-2) Comparabilité des comptes

1-2 -1) Correction d'erreurs

Afin de satisfaire aux exigences de qualité comptable dans le cadre de la certification des comptes, l'université a procédé à des régularisations comptabilisées en report à nouveau conformément à la norme 14 du recueil des normes comptables des établissements publics de juillet 2015 :

L'impact sur le report à nouveau de ces corrections s'élève à + 3 332 k€ et se décompose ainsi :

- Reclassement de recettes sur exercices antérieurs à hauteur de 849 k€ (apurement des comptes d'attentes pour 736 k€, et recettes UNS/COMUE pour 366 k€,
- Sorties de financements externe de l'actif pour 275 k€
- Annulation de l'extourne des PCA sur droits d'inscriptions 2018/2019 à hauteur de 3 294 k€,
- Pertes sur anciennes conventions Ressources Affectées pour 544 k€,
- Reclassement de sorties de trésorerie sur exercices antérieurs sans impact budgétaire pour 543 k€ (majoritairement constitués par des remboursements de droits d'inscriptions à hauteur de 504 k€)

Compte général	Exercice comptable	Affectation	Montant en €
110/119	2018	SOLDE RAN AU 31/2/2018	11 232 758,46
110	2019	RECLASSEMENT RECETTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	-849 209,64
110	2019	SORTIES DE FEA	-274 920,99
110	2019	ANNULATION EXTOURNE DES PCA/DI 2018/2019	-3 293 994,18
119	2019	PERTES SUR EX.CONVENTIONS RESSOURCES AFFECTEES	543 752,98
119	2019	RECLASSEMENT DEPENSES SUR EXERCICES ANTERIEURS	542 598,53
110/119	2019	SOLDE RAN AU 31/12/2019	7 900 985,16

1-2-2) Changement de méthode comptable

1-2-2-1) Comptabilisation des droits d'inscriptions :

En conformité avec la note DGFIP du 3 juillet 2019, les Droits d'inscriptions (DI), assimilables à un droit d'entrée sont comptabilisés sur l'exercice civil, sans proratisations sur les années universitaires. Cette nouvelle réglementation est applicable à compter de l'exercice 2019.

Les états financiers ont été retraités au 01.01.2019, en tenant compte de la nouvelle méthode comptable afin de permettre la comparaison entre les exercices 2018 et 2019.

Le produit constaté d'avance de 2018 a été rattaché aux droits d'inscriptions 2018 à hauteur de 3 294 k€, de sorte que n'apparaissent sur 2019 que les DI de l'exercice. L'extourne des PCA 2018 relatifs aux DI a été passée par le RAN, ainsi, ce changement de méthode comptable n'a pas d'impact sur le résultat.

De même, dans le retraitement des états financiers au 01.01.2019, l'extourne du PCA 2017 a été neutralisé sur 2018 à hauteur de 2 527 k€ par le RAN, donc sans impact sur le résultat, de sorte que n'apparaissent sur l'exercice comptable 2018 que les droits d'inscriptions de l'exercice.

1-2-2-2) Comptabilisation de la CVEC :

A compter de septembre 2018, la loi ORE (Orientation et Réussite des Etudiants) a mis en place la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus), réglée par les étudiants (sauf cas exonérés) aux CROUS. Son montant est de 90€ avec un reversement aux universités à hauteur de 41€ par étudiant. Cette contribution est destinée au financement de la médecine préventive, du fonds social et de l'action culturelle et sportive. Elle remplace les montants versés par les étudiants concernant le FSDIE (16€) et la Médecine préventive (5,1€).

Traitement comptable en 2018 :

- Position de la DGFIP : Le droit n'étant acquis qu'avec la liste définitive des inscrits arrêtée au 31 mai 2019, le montant de la contribution ne peut être mesuré de manière fiable au 31.12.2018. Aucun produit ne devrait être constaté sur l'exercice 2018 et l'ensemble des sommes reçues devraient être constatées en avances.
- Position du groupe de travail CNCC et de l'association des Agents comptables : Comptabilisation de 4/10ème ou 4/12ème de la CVEC estimée pour l'année scolaire (41€ * Nb d'étudiants) en produits à recevoir.

L'UNS a retenu la position du groupe de travail de la CNCC et de l'association des Agents Comptables et a comptabilisé au 31 décembre 2018 un produit à recevoir à hauteur de 4/10^{ème} (prorata appliqué sur les droits d'inscriptions) de la CVEC attendue soit 467 k€.

Depuis la modification de l'article D.841-6 du code de l'éducation par le décret 2019-685 du 28 juin 2019, le premier versement représente 50% du produit de CVEC calculé sur la base de la liste des assujettis inscrits au 15 octobre, transmise au CROUS.

La DGFIP précise dans une note de 16 janvier 2020, qu'à compter de l'exercice 2019, le produit doit être constaté à hauteur des acomptes reçus sur l'exercice comptable.

En date du 15 octobre 2019, l'UNS a enregistré 24 349 inscriptions pour l'année universitaire 2019-2020 vs 24 481 en 2018-2019. Le premier acompte de 499 k€, reçu en le 19.12.2019 a été comptabilisé en fiscalité affectée sur l'exercice 2019 (compte 7571).

A des fins de comparabilité entre les exercices 2018 et 2019, les états financiers ont été retraités pour faire apparaître sur 2018 le seul acompte versé à hauteur de 291 k€.

I-3) Principes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat

Les comptes de l'université, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), ont été établis selon les principes comptables repris par l'instruction commune M9 et le Recueil des Normes Comptables pour les Etablissements Publics (RNCEP), à l'exception de la norme 1 qui n'a été appliquée que partiellement.

En effet, en application de l'article 2 de l'arrêté du 23 novembre 2018 et s'agissant de la première année de publication du tableau des flux de trésorerie prévu par la norme 1 du RNCEP, ce dernier n'a été produit dans la présente annexe qu'avec les données relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

I-3-1) Immobilisations incorporelles

Cette rubrique se compose principalement des brevets, licences et logiciels qui sont inscrits en comptabilité à leurs coûts d'acquisition.

I-3-2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations appartenant à l'université sont évaluées à leur coût d'acquisition déterminé par l'addition des éléments suivants :

- prix d'achat ;
- frais accessoires : dépenses directement liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du bien, dans la mesure où elles peuvent être rattachées à cette acquisition.

I-3-2-1) Le patrimoine immobilier :

⇒ Le patrimoine immobilier mis à disposition de l'université a été inscrit au bilan au **01.01.2003** sur la base d'une évaluation en valeur vénale réalisée par France Domaine pour 104.8M€. Les méthodes et hypothèses retenues sous-tendant ces évaluations étaient clairement mentionnées.

En revanche, les bâtiments avaient été évalués en intégrant leur terrain d'assiette, ce qui ne permettait pas une correcte comptabilisation des actifs et des amortissements futurs.

⇒ Une nouvelle évaluation a été réalisée par France Domaine en 2009 et l'inscription du patrimoine immobilier a été complétée pour 111 639 K€ au 1^{er} janvier 2010, conformément aux directives de la DGFIP du 15 octobre 2009 relatives à la régularisation des omissions en matière de comptabilisation des biens immobiliers.

Cette deuxième intégration concernait les biens mis à disposition de l'IUFM avant que cet EPA ne soit rattaché à l'université, ainsi que les terrains qui n'avaient pas été individualisés en 2003.

Après délibération du conseil d'administration N°2014-30 ont été comptabilisés :

- L'entrée dans le patrimoine du site de l'ESPE de Draguignan à hauteur de 9 M€
- Les biens inscrits à l'inventaire des monuments historiques: application du BOFIP-GCP-13-0011 du 01/03/2013
 - • Intégration du Parc de Valrose pour 1€
- Conformément à l'avis 2012-07 du CNOCP du 18/10/2012 et à l'instruction DGFIP du 07/02/2013 sur les Monuments Historiques, l'amortissement du bien historique et culturel a été arrêté. La valeur nette au 31/12/2012 constitue ainsi la nouvelle valeur symbolique des biens suivants pour un montant total de **2 603 117,62 €** :
 - Grand Château
 - Grand Amphithéâtre
 - Petit Château
 - Tours Cimiez
 - Isba

Après délibération du CA voté le 03/02/2015 par délibération N°2015-04 une régularisation de la ventilation entre le bâti et les terrains de l'ESPE Draguignan a été faite selon répartition suivante :

- Bâti (21316000) :	8 325 857,00€
- Terrain (21116000):	634 143,00€
- Terrain Aménagés (21126000) :	40 000,00€

Cette seconde évaluation ne comportait pas les éléments attendus en matière de documentation (méthodes et hypothèses retenues, comparables utilisés...).

⇒ Dès 2013, l'établissement a procédé au recensement exhaustif du patrimoine mis à sa disposition et a ainsi pu solliciter une nouvelle évaluation de ce patrimoine par France Domaine. Cette dernière a été reçue au cours du dernier trimestre 2014 et a donné lieu à plusieurs échanges avec les services de France Domaine pour précisions et compléments. En effet, les évaluations ne distinguaient pas la valeur entre le terrain et le bâti et n'étaient pas suffisamment documentées. Par ailleurs, des incohérences dans les montants (erreurs arithmétiques) avaient été relevées. Les fiches d'évaluation rectificatives ont été transmises par France Domaine le 03/03/2015. Les évaluations manquantes des deux derniers bâtiments non inscrits dans les comptes de l'Université (IUT Cannes et Menton) n'ont été reçues qu'en octobre et décembre 2015. L'intégration de la nouvelle évaluation du Patrimoine n'a donc pu être réalisée en 2015, mais l'a été sur 2016.

Après délibération du conseil d'administration N°2016-116, le patrimoine immobilier mis à disposition de l'université a été inscrit au bilan sur la base de l'évaluation en valeur vénale réalisée par France Domaine en décembre 2014 : 110 bâtiments et logements pour une valeur brute de 322 325 432 € et des terrains pour 68 464 850 €. L'Université a pu ainsi intégrer les bâtiments suivants qui ne l'étaient pas jusqu'à présent :

Bâtiment STAPS 2 (6 827 000€)

CAMPUS Saint Jean d'Angely (SJA)

- Bâtiment D (Bat de l'horloge) (8 242 960€)
- Bâtiment BU (Bibliothèque) (4 404 960€)
- Bâtiment T2 (11 150 720€)

IUT

- Campus IUT Cannes la Bocca (Tourisme) (4 313 836€)
- Campus IUT Menton (6 082 000€)

ESPE VILLA LIEGEARD

- Bâtiment Conciergerie Stephen Liegeard - Nice (131 760€)
- Bâtiment Ecole Annexe Stephen Liegeard - Nice (334 560€)

CAMPUS SOPHIA ANTIPOLIS

- Bâtiment Templiers 2 (9 801 600€)
- Bâtiment Forum (3 626 400€)

Parallèlement, les anciennes évaluations, les travaux réalisés sur les biens intégrés jusqu'à la date de la dernière évaluation ainsi que les financements associés ont été sortis pour une valeur brute de 288.128 k€ et une valeur nette de 222 772 k€.

En vertu des dispositions comptables propres aux établissements publics l'approche par composant n'a pas été retenue par l'Université.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur vénale actuelle est inférieure à la valeur nette comptable à la clôture de chaque exercice. Par analogie, le Conseil d'Administration a autorisé le comptable à procéder aux sorties du bilan des biens obsolètes (totalement amortis depuis plus de deux ans) ou qui n'ont pu être rapprochés d'un éventuel inventaire physique (délibération du 17/12/2010).

I-3-2-2) Les biens meubles corporels :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Tout bien meuble répondant aux caractéristiques d'une immobilisation et dont le coût unitaire est supérieur à 800€ HT est inscrit à l'actif.

Afin de fiabiliser l'inventaire physique de ces biens mobiliers, l'établissement a confié à un chargé de mission fin 2016 une demande de démarche et de mise en œuvre qui a démarré sur l'exercice 2017 par un état des lieux. La mission a été suspendue l'établissement ayant d'autres missions prioritaires.

I-3-2-3) Les immobilisation en cours:

Le coût d'acquisition comprend toutes les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la construction d'un bien. Tant que l'objet n'est pas mis en service, le cumul des dépenses répondant aux critères d'un investissement sont présentés dans les immobilisations corporelles en cours.

Les durées d'amortissement des biens approuvées par le Conseil d'Administration du 17/07/12, sont les suivantes :

COMPTABILISATION DES BIENS ET DUREES D AMORTISSEMENT

Nouvelle nomenclature M 9.3 au 01.01.2012

Plan de comptes	Libellé	Code Amort	Durée Amort	
201	Frais d'établissement	LINS	5	
203	Frais R&D	LINS	5	
2053	Logiciels	LINS	3	
2058	Autres concessions	LINS	3	
206	Droit au bail	LINS	5	
208	Autres immobilisations incorporelles	LINS	5	
211	Terrains	0000	0	
212	Aménagement des terrains	LINS	10	
2131	Bâtiments	LINS	50	
2135	Agencement et aménagement des bâtiments	LINS	20	
214	Constructions sur sols d'autrui	LINS	20	
2151	Installations techniques complexes	LINS	10	
2153	Matériel scientifique	LINS	8	
2155	Outillage industriel	LINS	5	
2156	Matériel d'enseignement	LINS	8	ex 21540000
2157	Agencement et aménagement du matériel	LINS	10	
2161	Collections de documentation	LINS	10	
2164	Collections littéraires, scientifiques, artistiques	0000	0	
2181	Inst gén, agncts, amngts divers aff ou rem en dot	LINS	5	
2182	Matériel de transport	LINS	8	
2183	Matériel de bureau	LINS	8	
2184	Mobilier	LINS	15	
2185	Cheptel	LINS	10	
2186	Emballages récupérables	LINS	5	
2187	Matériel informatique	LINS	5	
2188	Matériels divers	LINS	5	

I-3-3) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

En 2012, compte tenu du risque existant sur un volume important de créances anciennes (notamment antérieures à 2009), il a été décidé de prévoir une méthode de dépréciation des créances douteuses :

Nous avons opté pour une méthode statistique permettant de calculer de manière arithmétique en fonction de l'ancienneté des créances dans les comptes à la clôture, une provision sur les créances douteuses. Toutes les créances dont l'antériorité supérieure à deux ans sont dépréciées à 50% et celles entre un an et deux ans à 25%.

I-3-4) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les conditions de souscription des comptes à termes et des comptes de placement rémunérés après l'entrée en vigueur du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ont été fixées par notes de service de la Direction Générale des Finances publiques du 17 Mai 2013 et du 24 juillet 2014.

Pour les établissements dont les ressources sont majoritairement des ressources publiques (subventions, taxes affectées...), les placements sont subordonnés à autorisation des ministres chargés de l'économie et du budget. Néanmoins les fonds provenant de libéralités ou de cessions d'éléments du patrimoine ne nécessitent pas d'autorisation préalable de même que les fonds des fondations universitaires.

I-3-5) Financements externes de l'actif

Sur la base du fléchage des immobilisations, l'université reprend la quote-part de financement au même rythme que les amortissements, dans le respect de l'instruction du 18 décembre 2012 de la Direction Générale des Finances Publiques relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif dans les établissements publics nationaux.

Les financements externes de l'actif correspondent :

- soit à des financements en nature représentant la contrepartie de biens mis à disposition ou remis en pleine propriété (contrepartie par exemple des bâtiments affectés par l'Etat à l'UNS),
- soit à des financements en espèces destinés à l'acquisition d'actifs immobilisés (subventions d'investissement par exemple).

Le classement comptable distingue les financements rattachables de ceux non rattachables à des actifs déterminés. Cette présentation permet de faire évoluer la valeur comptable des financements reçus symétriquement à celle des actifs financés par une reprise au compte de résultat du financement au même rythme que les actifs.

Le fait générateur de comptabilisation suit les principes comptables exposés à la note **I-3-6)** de la présente annexe.

I-3-6) Subventions reçues et opérations pluriannuelles

D'un point de vue comptable, la subvention pour charges de service public est enregistrée au compte 741 « subventions d'exploitation – Etat » sans qu'aucune partie ne soit affectée à l'investissement sauf opération d'investissement spécifique ciblée. Elle est constatée pour le montant des crédits de paiement alloués, à réception par l'université de l'arrêté attributif, indépendamment du versement effectif des fonds.

Les financements reçus par les organismes publics, en provenance de l'État ou d'autres tiers, qu'il s'agisse de subventions de fonctionnement ou d'investissement se définissent comme des produits issus d'opérations sans contrepartie directe au moins équivalente attendue par le financeur. Le financement est comptabilisé, indépendamment de sa date d'encaissement, lorsque le droit est acquis et que son montant peut-être évalué de manière fiable.

Le principe est le suivant :

- Lorsqu'une subvention est accordée par le financeur sans condition, la subvention est comptabilisée, indépendamment de sa date d'encaissement, à la date de l'acte attributif, ou à la date de la signature de la convention attributive,
- Lorsqu'une subvention est octroyée sous réserve de la réalisation de conditions, la subvention est comptabilisée, indépendamment de sa date d'encaissement, soit à la date de l'acte attributif si les conditions sont réalisées à cette date, soit au moment de la réalisation effective par l'organisme bénéficiaire des conditions prévues par l'acte attributif, pour le montant correspondant à la part financée de l'opération.

Les fonds reçus avant l'acquisition du droit sont comptabilisés en avances.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'Université n'a plus créé de nouvelles opérations suivies en Ressources Affectées. Les projets de recherche subventionnés sont comptabilisés selon les dispositions de l'instruction commune sur les subventions reçues.

Les prestations de recherche sont comptabilisées selon les dispositions de l'instruction commune relatives aux contrats à long terme à savoir comptabilisées à l'avancement.

Les dispositions de cette instruction s'appliquent d'une part aux opérations pluriannuelles sans contrepartie et d'autre part à celles avec contrepartie directe [assimilables à des contrats à long terme ou non assimilables à des contrats à long terme].

L'université procède à :

- la comptabilisation d'avances sur subventions en avances et encours sur commandes
- un recensement des droits acquis au titre de l'exercice et n'ayant pu faire l'objet d'un titre au compte 441. Ce recensement est effectué de manière à rattacher des produits à recevoir aux dépenses de fonctionnement et d'investissement correspondantes à la clôture de l'exercice.

I-3-7) Provisions pour risques et charges

Les provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique conformément à l'instruction commune.

I-3-8) Rattachement des charges et produits à l'exercice

L'université procède à des opérations d'inventaire en fin d'exercice afin de se conformer au principe des droits constatés, principalement en matière:

- d'heures complémentaires,
- de primes salariales à versement périodique,
- de rappels de salaires liés aux décalages existants entre les prises d'effet des augmentations de salaires et les dates de prise de décision,
- de charges d'exploitation,
- de recettes d'activité (prestations de recherches, droits universitaires, etc).

Les heures complémentaires réalisées par les personnels titulaires et contractuels au titre de l'année universitaire en cours à la date de clôture ont été comptabilisées en provision pour charges.

Les droits à congés acquis par les personnels inscrits dans le Compte Epargne Temps font l'objet d'une provision pour charges pour leur part monétisable et non monétisable.

Les droits à congés acquis sur la période du 1er septembre au 31 décembre 2019 des personnels BIATSS contractuels et titulaires, à raison de 3.75 jours acquis par mois, pondérés par la quotité de travail de l'agent, diminué du nombre réel de jours pris issus du logiciel Ohris pour les personnels gérés sous cet outil et de 10 jours pris sur cette période pour les autres personnels, valorisés par le coût moyen réel de chaque individu, sont provisionnés pour 1 311 K€ au 31/12/19 contre 871 k€ sur l'exercice précédent soit une dotation complémentaire de 440 k€, en augmentation du fait de la fiabilisation des données.

II) Notes relatives aux postes de bilan

II-1) Actif immobilisé

En 2019, le montant brut de l'actif immobilisé a augmenté de 18 700 k€ passant de à 555 197 k€ au 01/01/2019 à 573 897 k€ au 31/12/2019.

	Compte	Valeur brute au 31/12/2018	Valeur brute au 01/01/2019	Acquisitions	Virement de poste à poste	Sorties	Valeur brute au 31/12/2019
203	Frais de recherche et de développ.	2 917,93	2 917,93	-			2 917,93
205	Concessions, brevets, licences...	5 480 949,40	5 480 949,40	33 374,00	28 076,00		5 542 399,40
206	Droit au bail						-
208	Autres immobilisations incorporelles	11 229,23	11 229,23	190 372,21			201 601,44
	Immobilisations incorporelles	5 495 096,56	5 495 096,56	223 746,21	28 076,00	-	5 746 918,77
211	Terrains	69 138 993,00	69 138 993,00	-			69 138 993,00
212	Agenc. et aménag. de terrains						-
213	Construction	382 626 101,03	382 626 101,03	519 583,60	2 193 089,79		385 338 774,42
214	Construction sur sol d'autrui	18 362 362,00	18 362 362,00				18 362 362,00
215	Installations techniques, mat. et outill.	29 816 636,69	29 816 636,69	988 763,84	153 378,49		30 958 779,02
216	Collections	29 609,44	29 609,44	2 500,00			32 109,44
218	Autres immobilisations corporelles	35 350 518,33	35 350 518,33	1 790 169,98	146 622,25	25 967,18	37 261 343,38
	Immobilisations corporelles	535 324 220,49	535 324 220,49	3 301 017,42	2 493 090,53	25 967,18	541 092 361,26
231	Immobilisations corporelles en cours	13 255 813,35	13 255 813,35	15 805 111,04	- 2 493 090,53		26 567 833,86
232	Immobilisations incorp. en cours	35 877,80	35 877,80	-	- 28 076,00	6 807,00	994,80
237	Av. et acceptes versés sur immo. Incor.						-
238	Av. et acceptes versés sur immo. Cor.	317 861,47	317 861,47	6 691,14			324 552,61
	Immobilisations en cours	13 609 552,62	13 609 552,62	15 811 802,18	- 2 521 166,53	6 807,00	26 893 381,27
261	Titres de participations	768 471,00	768 471,00	920 000,00		1 564 000,00	124 471,00
266	Autres formes de participation						-
267	Créances rattachées à des part.						-
272	Titres immobilisés						-
274	Prêts						-
275	Dépôts et cautionnements versés	30,00	30,00	40 060,00		90,00	40 000,00
	Immobilisations financières	768 501,00	768 501,00	960 060,00	-	1 564 090,00	164 471,00
	Actif immobilisé	555 197 370,67	555 197 370,67	20 296 625,81	0,00	1 596 864,18	573 897 132,30

II-1-1) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles concernent dans leur intégralité des acquisitions de logiciels, ainsi que la mise en service d'une immobilisation en-cours (plateforme smart city maker space) pour 28 k€.

II-1-2) Immobilisations corporelles

Les principales acquisitions de l'exercice concernent :

Des constructions à hauteur de 520 k€, des installations techniques pour 989 k€ et enfin des autres immobilisations corporelles, majoritairement du matériel informatique, pour 1 790 k€.

Aucune sortie significative sur l'exercice n'a eu lieu.

II-1-3) Immobilisations en cours et avances et acomptes

Les immobilisations en cours et les avances et acomptes s'élèvent à 15 805 k€ au 31 décembre 2019 contre 13 609 k€ au 31 décembre 2018.

Les acquisitions les plus importantes de l'exercice concernent :

- l'IMREDD pour 9 515 k€.
- les opérations de CPER Campus Pasteur pour 1 677 k€
- les opérations de maintenance immobilière: les réseau électrique Carlone 504 k€, la BU Carlone pour 412 k€, travaux d'accessibilité 221 k€...
- L'Institut de Physique de Nice : 1 304 k€

Les mises en service de l'exercice concernent de multiples opérations de maintenance immobilière individuellement peu significatives, dont l'aménagement de la toiture du bâtiment de chimie pour 571 k€...

II-1-4) Immobilisations financières

Les titres de participations se décomposent comme suit :

Entités	Capital	% détention	Valeur brute au 31/12/2019	Valeur nette au 31/12/2019
SAS Pacavolo	90 000	14,8%	13 330	13 330
GIP Canceropole	-	1/8ème des droits	-	1
SATT PACA Corse	1 000 000	9,20%	92 000	-
SAS Protisvalor Méditerranée	348 000	5,50%	19 140	19 141
Total participations			124 470	32 472
Fondation Infectiopole Sud	néant	néant		
Fondation Dream it	néant	néant	1	1
Total autres structures			1	1
Total			124 471	32 473

Suite à l'obligation de recapitalisation de la SATT PACA Corse en 2015, cette dernière ayant accumulée des pertes très conséquentes depuis sa création, l'Université a constaté une augmentation de la valeur de ses titres à hauteur de 644 K€, financée par une subvention de l'ANR de même montant.

Etant donné la situation financière de cette société, la totalité des titres ont été dépréciés en 2015 et les subventions en face intégralement reprises.

Les quotes-parts des situations nettes négatives ne sont pas provisionnées en raison de l'engagement de l'Etat de compenser les pertes constatées au-delà du montant du capital de ces sociétés.

Au 31 décembre 2019, la valeur brute de la participation est ramenée à son montant initial, soit 92 k€, constatant ainsi la destruction des titres issus de la recapitalisation 2015 et l'annulation de leur dépréciation à hauteur de 644 k€.

La reconstitution des capitaux propres de la SATT Sud-Est prévue initialement pour 2018 a été réalisée au 31 décembre 2019, pour un montant de 920 k€. L'opération entièrement financée par l'ANR est neutre pour l'établissement.

Compte tenu de la situation financière de la société, les titres issus de la recapitalisation 2019, et les financements associés ont été détruits au 31/12/2019.
La recapitalisation a été comptabilisée selon le schéma d'écritures suivant :

	Compte	libelle	Débit	Crédit
Annulation de la VB pour la ramener à la valeur réelle → UNS détient 9,2% de la SATT, qui affiche un capital de 1M€, soit 92 K€ de titres réels ⇒ 736 - 92 = 644 K€	10413100	SATT - REGULARISATION 2015	644	
	26180000	SATT - REGULARISATION 2015		644
Annulation de la dépréciation 2015 des 644 K€ (recapitalisation)	29610000	SATT - REGULARISATION 2015	644	
	11000000	SATT - REGULARISATION 2015		644
Annulation de la QP reprise au résultat (financement ANR) 644 K€	11900000	SATT - REGULARISATION 2015	644	
	10493100	SATT - REGULARISATION 2015		644
Augmentation de la VB (coup d'accordéon 2019)	26180000	SATT - RECAPITALISATION 2019	920	
	10413100	SATT - RECAPITALISATION 2019		920
Réduction de la VB (coup d'accordéon 2019)	10413100	SATT - RECAPITALISATION 2019	920	
	26180000	SATT - RECAPITALISATION 2019		920

Les capitaux propres de PACAVALO sont négatifs depuis plusieurs années et n'ont pas fait l'objet d'une recapitalisation.

Par ailleurs, la filiale de PACAVALO, Primavera, est en cours de liquidation. Il est envisagé de mettre fin aux activités de PACAVALO dans un avenir proche.

II-2) Amortissements et dépréciations des immobilisations

Au 31/12/2019, les amortissements cumulés ont augmenté de 20 022 k€, déduction faite des sorties dont l'essentiel est constitué par les destructions de titres de participations de la SATT à hauteur de 644 k€.

	Amortissements cumulés ou dépréciation au 31/12/2018	Amortissements cumulés ou dépréciation au 01/01/2019	Dotations de l'exercice	Sortie de l'exercice	Amortissement cumulé ou dépréciation au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	5 086 488,76	5 086 488,76	193 835,49		5 280 324,25
Immobilisations corporelles	137 056 979,55	137 056 979,55	20 494 713,31	23 129,61	157 528 563,25
Immobilisations financières	736 000,00	736 000,00		644 000,00	92 000,00
TOTAL	142 879 468,31	142 879 468,31	20 688 548,80	667 129,61	162 900 887,50

II-3) Créances et dettes

Concernant les créances et dettes liées aux opérations pluriannuelles subventionnées, ces dernières se référant à des contrats triennaux, la répartition de l'échéance a été réalisée en prenant 1/3 pour l'échéance à moins d'un an et 2/3 à plus d'un an. La hausse importante au passif des avances et acomptes est liée aux encaissements reçus des financeurs tant que les conditions de réalisation ne sont pas atteintes pour émettre le titre de recettes définitif (et couvrant les produits à recevoir comptabilisés en fin d'exercice).

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an			Echéances	Echéance à moins d'un an	à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	0	0	0	Dettes financières	5 565	5 565	0	0
Créances rattachées à des participations	0			Avances de l'Etat et des collectivités publiques		0		
Prêts (1)	0			Dettes financières diverses	5 565	5 565		
Autres	0							
Créances de l'actif circulant :	42 152 647	16 337 509	25 815 139	Dettes non financières	48 728 207	23 799 920	24 928 287	0
								0
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes	38 722 708	12 907 569	25 815 139	Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	7 847 611	7 847 611		
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2 221 540	2 221 540		DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 422 176	2 422 176		
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	1 208 399	1 208 399		AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	37 392 431	12 464 144	24 928 287	
Créances sur les autres débiteurs		0		DETTE CORRESPONDANT A DES OPERATIONS POUR COMPTE		0		
				AUTRES DETTES NON FINANCIERES	1 065 989	1 065 989		
						0	0	0
Charges constatées d'avance	0	0	0	Produits constatés d'avance	4 116 134	4 116 134	0	0
TOTAL	42 152 647	16 337 509	25 815 139	TOTAL	52 849 906	27 921 619	24 928 287	0

II-4) Valeurs mobilières de placement et disponibilité

La situation nette de la trésorerie à la clôture de l'exercice 2019 se présente comme suit :

	31/12/2018	31/12/2019
Compte de dépôt de fonds au Trésor	31 523 237	36 416 589
(+) Valeurs à l'encaissement	760 763	278 485
(+) Chèques impayés	63 857	5 916
(+) Caisse	388	263
(+) Avances aux régisseurs	41 630	11 795
(+) Placements en bons du Trésor		
(-) Paiements en instance	-106 991	-15 806
(-) Chèques à payer (trésorerie passive)		
Trésorerie nette	32 282 884	36 697 242

II-5) Flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	
	2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	
RESULTAT NET	8 496 467
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	
Amortissements et provisions, hors provisions sur actif circulant	21 346 287
Plus-values de cession	
Reprises dépréciations hors actif circulant	-428 242
Quote part FEA virée au résultat	-17 791 794
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	
Autres : corrections variation BFR	-3 501 836
TOTAL (I)	8 120 881
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	
ENCAISSEMENTS	
Cessions d'immobilisations incorporelles	
Cessions d'immobilisations corporelles	
Cessions d'immobilisations financières	
Autres opérations	
DECAISEMENTS	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-223 746
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-19 112 920
Acquisitions d'immobilisations financières	-39 970
Autres opérations	-288
TOTAL (II)	-19 376 924
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	
ENCAISSEMENTS	
Dotations en capitaux propres	12 937 088
Emissions d'emprunts	
Autres opérations (variation BPI Oseo)	
DECAISEMENTS	
Remboursements d'emprunts	
Autres opérations	
TOTAL (III)	12 937 088
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS GERES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES TIERS	
ENCAISSEMENTS	2 733 313
DECAISEMENTS	
TOTAL (IV)	2 733 313
VARIATION DE TRESORERIE (V = I+II+III+IV)	4 414 358
TRESORERIE A L'OUVERTURE	32 282 884
TRESORERIE A LA CLOTURE	36 697 242

source : tableau de trésorerie exécutée 2019/2018

II-6) Fonds propres

Les fonds propres de l'université sont composés :

- des financements de l'actif par l'Etat pour 345 148 k€, sous déduction des reprises en résultat ;
- des réserves de l'établissement qui représentent le montant cumulé des résultats d'exploitation des exercices précédents pour 54 346 k€ ;
- le report pour -7 900 k€,
- du résultat de l'exercice de 8 496 k€ ;
- des financements de l'actif obtenus auprès de tiers autres que l'Etat dont la valeur nette, compte tenu des reprises au compte de résultat, s'élève à 30 533 k€

Le tableau de variation des fonds propres se présente ainsi :

	31/12/2018	01/01/2019	Quote-part en résultat	Affectation du RAN correction d'erreurs	Affectation du résultat 2018	Subventions sorties sur l'exercice	Subventions de l'exercice	Résultat 2019	31/12/2019
Biens remis en dotation									
Financements externes de l'actif Etat	353 937 645,91	353 937 645,91	- 15 389 406,89			- 1 564 000,00	8 163 900,32		345 148 139,34
Réserves facultatives	46 549 482,06	46 549 482,06			7 796 404,70				54 345 886,76
Report à nouveau	- 11 232 758,46	- 11 232 758,46	- 644 000,00	3 331 773,30		644 000,00			- 7 900 985,16
Résultat de l'exercice	7 796 404,70	7 796 404,70			- 7 796 404,70			8 496 466,52	8 496 466,52
Subventions d'investissement nettes	-	-							-
Financements externes de l'actif autres que Etat	25 954 170,96	25 954 170,96	- 1 758 387,55				6 337 187,19		30 532 970,60
TOTAL	423 004 945,17	423 004 945,17	- 17 791 794,44	3 331 773,30	-	- 920 000,00	14 501 087,51	8 496 466,52	430 622 478,06

II-7) Provisions

Le tableau de variation des provisions se présente comme suit :

Situation et mouvement	Provisions au 31/12/2018	Augm.Dotations exercice	Dimin.Reprise exercice	Provisions au 31/12/2019
Provisions pour litiges	167 708	116 559	128 038	156 229
Provisions pour charge	0			0
Provisions pour charges soc. et fisc. sur congés payés et CET	2 358 838	541 179		2 900 017
Provision pour charge sur heures complémentaires	3 000 000			3 000 000
Prov alloc perte d'emploi	387 781		248 216	139 565
Total Provisions pour risques et charges	5 914 327	657 738	376 254	6 195 810
Provision pour dépréciation des créances	88 559		51 988	36 571
TOTAL	6 002 885	657 738	428 242	6 232 381

Les reprises de provisions pour litiges s'élèvent à 128 k€ sur l'exercice sous l'effet du dénouement favorable de plusieurs litiges. Les dotations de l'année sont essentiellement liées à la provision d'un contentieux RH 62 k€ d'un contentieux marché publics pour 29 k€ et d'un contentieux scolarité pour 5 k€.

Les droits à congés acquis par les personnels et reportés sur le Compte Epargne Temps font l'objet d'une provision pour charges de 1 488 k€ le montant est relativement stable comparé à l'exercice précédent à raison d'une dotation complémentaire de 101 k€. Les jours sont tous valorisés au coût moyen 2019 par catégorie d'agent (A, B ou C).

Les droits à congés acquis sur la période du 1er septembre au 31 décembre 2019 des personnels BIATSS contractuels et titulaires, à raison de 3.75 jours acquis par mois, pondérés par la quotité de travail de l'agent, diminué du nombre réel de jours pris issus du logiciel Ohris pour les personnels gérés sous cet outil et de 10 jours pris sur cette période pour les autres personnels, valorisés par le coût moyen réel de chaque individu, sont provisionnés pour 1 311 K€ au 31/12/19 contre 871 k€ sur l'exercice précédent soit une dotation complémentaire de 440 k€, en augmentation du fait de la fiabilisation des données.

Compte tenu du caractère estimatif de la méthode de détermination du nombre de jours de congés non pris, l'engagement afférent a été comptabilisé en provisions et non en charges à payer.

La provision pour charges sur heures complémentaires des personnels titulaires est de 3 000 K€ (sur la base de 4/10^{ème} des heures complémentaires prévisionnelles). Elle n'a été revue ni à la hausse ni à la baisse du fait de la variation non significative sur les maquettes pédagogiques et sur le potentiel enseignant.

L'Université de Nice Sophia Antipolis cotise au régime d'assurance chômage depuis le mois de mars 2016 mais procède à l'indemnisation des personnels qui conservent des droits à l'ARE à l'UNS. En fin d'exercice, l'engagement sur la base des demandes connues à la clôture a été provisionné en totalité à hauteur de 140 k€ au 31 décembre 2019 et a donc fait l'objet d'une reprise de provision de 248 k€.

La provision pour dépréciation des créances fait l'objet d'une reprise de 52 k€ au 31.12.2019. L'effort de recouvrement poursuivi pendant tout l'exercice a permis de solder en quasi-totalité la majeure partie des créances antérieures à 2018.

II-8) Comptes de régularisation

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 4 116 K€ et correspondent pour l'essentiel des recettes sur conventions pluriannuelles avec contrepartie directe.

L'extourne du PCA relatif aux 6/10^{ème} des droits d'inscription de l'année universitaire 2018/2019 a été annulée par le report à nouveau pour 3 294 k€ (cf § 1-2-2-1).

III) Notes relatives aux postes du compte de résultat

Le résultat de l'exercice 2019 est de 8 496 K€.

III-1) Chiffre d'affaires et produits d'exploitation

Nature (en K€)	31/12/2018	31/12/2019
Chiffres d'affaires	13 307	17 063
- Vente de produits finis	6	90
- Droits d'inscription et redevances	7 934	10 446
- Produits de contrats de recherche	1 004	1 274
- Produits de formation continue	1 521	1 504
- Produits des activités annexes	1 452	2 241
- Autres produits d'activités annexes	1 389	1 508
Subventions d'exploitation	207 448	207 073
Taxe d'apprentissage	1 137	1 138
CVEC		1 867
Autres produits de gestion courante	2 142	2 009
Reprise de provisions	19 740	18 220
Total	243 773	247 370

Les principales ressources de l'université sont les subventions d'exploitation qui sont passées de 207 073 k€ à 207 448 k€, elles représentent 82% du total des ressources de l'université, dont 91.8 % pour le seul Ministère de tutelle sous l'effet de la comptabilisation de sa participation pour la rémunération des fonctionnaires.

Les droits d'inscription universitaires sont comptabilisés depuis 2019 sur l'année civile, sans proratisation. Le montant des droits d'inscription en augmentation est lié à la comptabilisation des droits différenciés, compensée par une charge à hauteur de 2.4 M€ correspondant à l'exonération voté par le Conseil d'administration du 30 avril 2019.

Les reprises de provisions correspondent essentiellement aux quotes-parts de reprises des financements externes de l'actif et aux reprises de provision sur le chômage et les litiges.

L'augmentation du poste produit des activités annexes de +789k€ est liée à la coordination d'un groupement de commandes porté par l'établissement qui a conduit à la refacturation des partenaires membres du groupement. En parallèle, les dépenses de services extérieurs ont augmenté dans les mêmes proportions.

Le tableau suivant retrace l'ensemble des flux 2019 liés aux refacturations entre UNS et UCA et les impacts tant en dépenses qu'en recettes :

Flux interco UNS/ UCA										
Année	UNS				Compte de tiers	UCA			Objet	
	Titre		Dépense			Titre	Dépense			
2016	200010334	0,00	4500224481	626 250,60		N°74/70/2018	578 157,90	2018-001114	440 984,78	Convention 2016
	via ran	27 490,04						2018-001114	37 380,92	Dépenses IDEX uns 2016
2017	par 300068064 (via le RAN)	292 520,92 338 118,84	4500224481	1 138 047,90	241 662,80	PAR	1 240 089,90	CAP	481 831,47	Convention 2017
						titre 4/2017	147 884,90	CAP	292 520,92	
2018	par 300091081	229 348,96	30053061	243 590,15		par	112 016,40	cap	521 869,88	Convention 2018+2017
						par	243 590,15			
	DI docto	111 033,60				TITRE 171/2018	1 240 089,90			
2019	via titre en 19	229 348,96	BC+svf+liq sur 19	354 623,75		via titre	494 244,55		116 592,14	via bc+svf
total titre ou facture		0,00		1 764 298,50	0,00		1 966 132,70		478 365,70	
total régule		594 957,84		354 623,75	341 455,00		494 244,55		116 592,14	
Après régule		594 957,84		2 118 922,25	341 455,00		2 460 377,25		594 957,84	
	solde			-1 865 419,41					1 865 419,41	

III-2) Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation évoluent de la façon suivante :

Nature (en K€)	2018	2019
Achats	8 161	7 467
Services extérieurs	16 679	17 311
Impôts, taxes et versements assimilés (*)	2 342	2 810
Charges de personnel	179 031	180 463
Autres charges de gestion courante	8 820	9 474
Dotation aux amortissements et provisions	20 939	21 346
Total	235 973	238 871

(*) Les impôts et taxes sur rémunérations sont désormais inclus dans ce poste et plus dans les charges de personnel

Concernant la hausse des charges de personnel, elle est liée au GVT enseignants avec une hausse des effectifs contractuels, ATER notamment (+11.3 ETPT) compensé par une diminution des Enseignants titulaires -5.1 ETPT soit +1.6m€.

La mise en place du Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations a fait augmenter pour sa part la masse salariale d'environ 700k€. Enfin les reclassements exceptionnels d'enseignants chercheurs ont été opérés avec effet rétroactifs pour +380k€.

A titre d'information, les honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2018 s'établissent ainsi :

- Cabinet MAZARS 38 980 € H.T

IV) Autres informations

IV-1) Événements postérieurs à la clôture

Dissolution de l'établissement au 31/12/2019.

IV-2) Effectifs

Le nombre d'ETPT (Equivalent Temps Plein Travaillé) moyen au titre de 2019 s'élève à 2 466.

	2018	2019
ETPT travaillés ENSEIGNANTS	1 406	1 381
DONT TITULAIRES	1 136	1 131
DONT NON TITULAIRES	270	250
ETPT travaillés BIATSS	1 076	1 085
DONT TITULAIRES	710	684
DONT NON TITULAIRES	366	401
TOTAL	2 482	2 466

La baisse des ETPT est principalement liée à la diminution des ETPT enseignants titulaires -5 et principalement non titulaires (doctorants sur contrats) -31, compensé partiellement par une augmentation des ATER de +11 et une augmentation des BIATSS de +9.

IV-3) Fondation universitaire

La fondation a été dissoute au 30 novembre 2019. Un boni de liquidation a été reversé à la fondation partenariale en 2019, à hauteur de 316 k€. Ce montant représente une partie du Fonds de Roulement de la fondation dont le reversement a été contractualisé en trois échéances étalées sur les exercices comptables 2019 à 2021.

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2019

I - Éléments de contexte internes et externes

Les comptes de l'Université Nice Sophia Antipolis sont produits pour son dernier exercice, l'entité ayant été dissoute à la suite de sa fusion dans un nouvel établissement expérimental au 01.01.2020 Université Côte d'Azur.

II – COMPTE FINANCIER 2019 : Les autorisations budgétaires

II.A - Les encaissements (tableau 2) :

II.A.1 - Les financements de l'état

La subvention pour charge de service public (SCSP) est de **190 426 566€** en 2019 contre **190 081 649€** en 2018. Elle apparaît relativement stable, soit **+417 004€**.



La part de la dotation sur les dépenses de fonctionnement (18 862 987€) diminue sur l'ensemble de la période. Ainsi la dotation couvre **56%** des dépenses de fonctionnement en 2019 contre **62%** en 2018.

L'écart entre les crédits de masse salariale de la SCSP et les dépenses de personnel reste cependant stable avec **94.6%** contre **94.7%** en 2018.

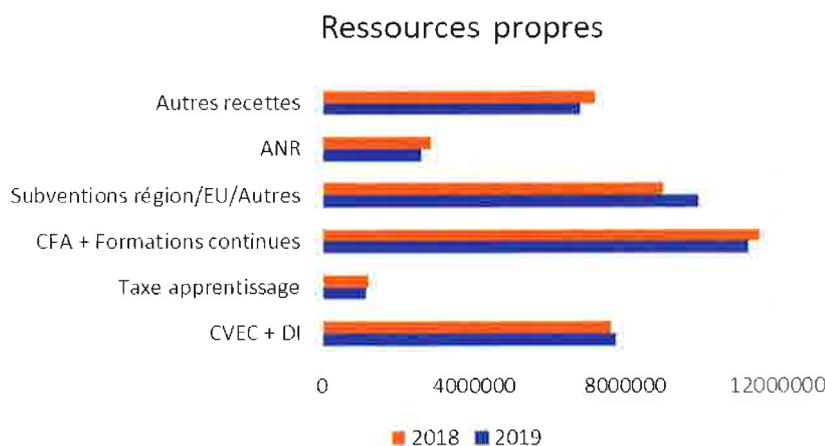
II.A.2 – Les ressources propres

RE				
Réalisé N-1	BI N	BR N	Réalisé N	
229 518 357 €	221 534 710 €	225 566 469 €	229 877 779 €	Recettes globalisées
190 081 649 €	190 314 299 €	189 966 108 €	190 426 566 €	Subvention pour charges de service public
365 606 €	32 700 €	65 022 €	722 411 €	Autres financements de l'Etat
291 930 €	- €	100 000 €	2 041 851 €	Fiscalité affectée
11 979 543 €	11 986 899 €	15 431 672 €	12 009 406 €	Autres financements publics
26 799 629 €	19 200 812 €	20 003 667 €	24 677 546 €	Recettes propres

Le montant encaissé des ressources propres s'élève à **39 451 214€** en 2019 en stabilité par rapport à 2018 avec 39 436 708€. Le taux de réalisation comparé au BR1/2019 est de manière très satisfaisante à 123%.

Il est constitué des éléments suivants :

- Les droits d'inscription pour **5 701 819€** (contre 7 143 102 en 2018)
- La CVEC pour **2 041 851€** basé sur un versement par étudiant à 59€ (contre 471 226€ en 2018)
 - o Les variations entre les DI et la CVEC s'explique par la création de cette dernière lors de la rentrée universitaire 2018-2019. Au global, la variation n'est que de + 129 342€ ;
- Formation continue pour **5 776 260 €** (contre 7 612 705€ en 2018)
- CFA pour **5 475 210€** (contre 3 942 714€ en 2018)
 - o La variation s'explique par l'augmentation en 2019 de l'activité de formation continue. Au global la variation est de - 303 949€
- Taxe d'apprentissage pour **1 136 564€** (contre 1 198 619€ en 2018)
- Les subventions Région/UE/Autres pour **9 919 444€** (contre 9 008 258€ en 2018)
- L'ANR pour **2 590 421€** (contre 2 865 665 en 2018)
- Les autres recettes pour **6 809 644€** (contre 7 194 419€ en 2018)

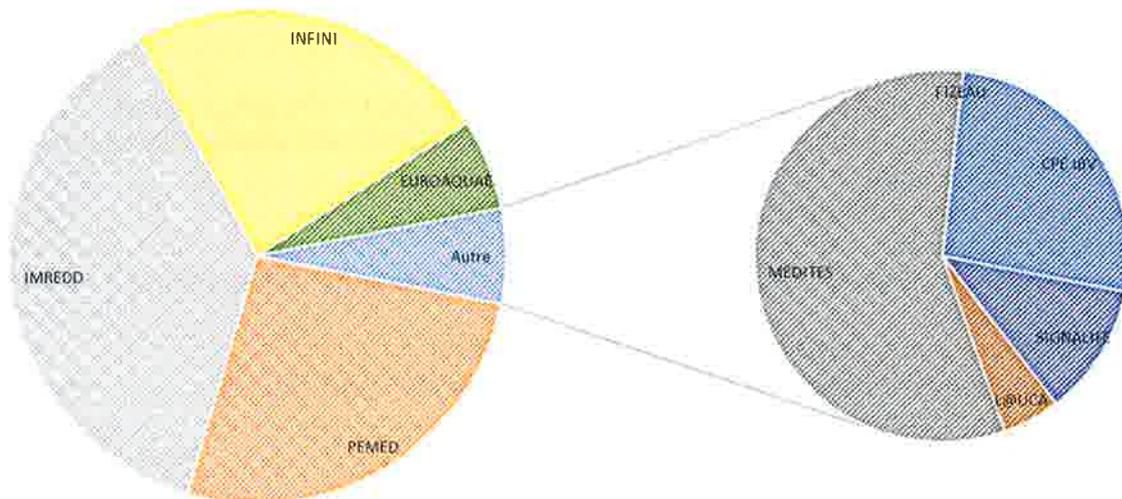


II.A.3 – Les ressources fléchées

Réalisé N-1	BI N	BR N	Réalisé N	
6 478 848 €	22 866 023 €	22 249 795 €	12 663 550 €	Recettes fléchées **
3 036 205 €	9 815 798 €	8 711 298 €	9 635 551 €	Financements de l'Etat fléchés
3 442 643 €	13 050 225 €	13 538 497 €	3 023 060 €	Autres financements publics fléchés
			4 939 €	Recettes propres fléchées

Les recettes fléchées en augmentation comparées au CF 2018 s'élèvent à **12 663 550€** (+6.2m€) et se décomposent principalement comme ceci :

RECETTES FLECHÉES



- PEMED pour **3m€** (+2.7m€ par rapport à 2018)
- IMREDD pour **4.3m€** (+883k€ par rapport à 2018)
- INFINI pour **2.7m€** (+1.8m€ par rapport à 2018)
- Signalife pour **80k€** (-75k€ par rapport à 2018)
- L@UCA pour **35k€** (+35k€ par rapport à 2018)
- MEDITES pour **402k€** (+260k€ par rapport à 2018)
- CEFP IBV pour **185k€** (+185k€ par rapport à 2018)
- EUROAQUAE pour **676k€** (+676k€ par rapport à 2018)
- ERASMUS MUNDUS pour **1.28m€** (+1.28m€ par rapport à 2018)

Comparativement à la prévision budgétaire, la non-réalisation et la reprogrammation de certaines de nos opérations pluriannuelles d'investissement est la principale cause de la sous-exécution.

Le détail se retrouve au paragraphe **IV.C**

II.B - Les autorisations d'engagements (tableau 2) :

	AE			
	Réalisé N-1	BI N	BR N	Réalisé N
Personnel	181 107 568 €	184 455 494 €	186 184 893 €	182 689 228 €
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	54 178 142 €	54 602 000 €	54 602 000 €	
Fonctionnement et intervention	32 641 985 €	38 474 304 €	43 375 202 €	35 222 798 €
Investissement	23 569 672 €	21 026 944 €	36 837 169 €	31 186 328 €
Total des dépenses	237 319 225 €	243 956 742 €	266 397 264 €	249 098 355 €
Solde budgétaire (excédent)				

Comparativement aux ouvertures budgétaires du BR1/2019, le taux global de consommation des AE est de **91.4%**. Nous constatons ainsi une sous-exécution des autorisations d'engagement de **17 298 909€** répartie comme ceci :

- **En fonctionnement : de 43.4m€ à 35.2m€ soit -8.2m€ (81% d'exécution)**
 - Sur l'activité courante, 95% des AE ont été consommés. La principale raison de la sous exécution concerne nos opérations pluriannuelles avec 6.8m€ de non exécutés.
- **En investissement : de 36.8m€ à 31.2m€ soit -5.6m€ (84% d'exécution)**
 - La majeure partie (3.5m€) s'explique par le report des notifications des marchés concernant nos opérations pluriannuelles d'investissement. Le reste concerne nos opérations courantes
- **En masse salariale : de 186.2m€ à 182.7m€ soit -3.5m€ (98% d'exécution)**
 - Sur l'activité courante, 99.5% des AE ont été consommés. La principale raison de la sous exécution concerne nos opérations pluriannuelles avec 2.6m€ de non exécutés.

II.C -Plafond d'emploi (tableau 1) :

Catégories d'emplois		Nature des emplois		Emplois sous plafond Etat					Emplois financés hors SCSF					Global prévisionnel 2019				
				2018		2019			2018		2019			2018	2019		2018	2019
		En ETPT prévisionnel	En ETPT Consommé	Bl_En ETPT prévisionnel	BR_En ETPT prévisionnel	En ETPT Consommé	En ETPT	En ETPT				Global prévisionnel 2018	Global prévisionnel BR 2019	Global prévisionnel BR 2018	Global prévisionnel 2019			
Enseignants enseignants	Permanents	Titulaires	118	136	117	117	117	Prévisionnel	Collaboratifs	Bi_Prévisionnel	III_Prévisionnel	Cocontractuels	118	157	117	136		
	CDI		7	7	8	8	8						7	8	8	8		
Enseignants chercheurs	Non permanents	CDD	200	185	196	196	196	140	77	80	80	46	340	276	276	262		
	Statut EC		1378	1328	1381	1381	1330	140	77	80	80	46	1318	1341	1341	1405		
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS																		
BIATSS	Permanents	Titulaires	795	719	720	720	684	42	42	55	55	46	795	720	720	710		
	CDI		9	11	17	17	15						51	72	72	53		
	Non permanents	CDD	105	104	125	125	132	233	208	190	190	208	338	315	315	312		
Statut Biats			870	825	862	862	831	275	250	245	245	254	1145	1107	1107	1075		
Totaux			2246	2153	2223	2223	2166	415	327	325	325	300	2661	2548	2548	2480		
Plafond global des emplois versés par la CA												ETPT Consommé sur l'exercice						

La masse salariale 2019 hors convention a augmenté de 2 millions d'euros en comparaison avec celle de 2018. Soit une hausse de 1,13 %. Un constat lié principalement à l'augmentation des dépenses de masse salariale dites "Etat" (+2,5 M€).

Facteurs d'augmentation de la Masse Salariale

○ GVT Enseignants

Entre 2018 et 2019, hors convention et hors doctorants, on observe une hausse des effectifs Enseignants : Diminution de 5,1 ETPT chez les Enseignants Titulaires, compensée par un accroissement des effectifs contractuels, ATER notamment (+ 11,3 ETPT). La masse salariale "enseignants" augmente donc d'1,3% (1,6 M€) principalement en raison du glissement vieillissement technicité (GVT solde de plus d'1 M€).

○ PPCR

La mise en application des mesures Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations prévues initialement en 2018 et reportées au 1er janvier 2019 a fait augmenter la masse salariale d'environ 700 K€

○ Reclassements

Des reclassements exceptionnels d'enseignants chercheurs ont été opérés en paye de janvier 2019 avec effet rétroactif pour majeure partie au 1er septembre 2018 et au 1er septembre 2017 pour le contingent résiduel (+ 380 K€).

○ Enveloppe CDD des composantes en augmentation

Comme attendu à la suite des dialogues de gestion, les dépenses de masse salariale sur ressources propres des services communs et composantes sont en augmentation (+ 275 K€)

○ Diminution des ETPT

Dans le prolongement de l'exercice 18 on observe une baisse des ETPT Enseignants de -24 ETPT liée à la baisse des doctorants contractuels, compensée en partie par la hausse des ETPT Biats en net de +10 avec une compensation entre les titulaires et les non titulaires. Cette hausse est due notamment à la hausse du nombre d'ETP du contingent BIATSS sur missions pérennes (+20,4).

Facteurs de diminution de la Masse Salariale

○ Baisse des dépenses d'heures complémentaires

Sur l'année 2019, le nombre d'heures complémentaires payées est en baisse de 218 k€ en comparaison avec 2018. Concomitamment l'enveloppe PRP a diminué de 359 k€, et permet donc une économie pour l'UNS de 600 k€ sur l'année civile. Économie à relativiser avec l'adoption du référentiel d'équivalences horaires et l'augmentation à prévoir des heures complémentaires qui seront versées aux enseignants permanents ainsi qu'aux vacataires d'enseignement en 2020.

○ L'enveloppe "chômage" continue toujours à baisser

Le montant d'Allocation d'aide au Retour à l'Emploi (ARE) versé est toujours en forte baisse : 285K€ k€ (- 152 k€ par rapport à 2018).

Les cotisations patronales acquittées au titre de l'assurance chômage diminuent également (-121 K€). La baisse s'explique par la suppression à compter du 1er octobre 2018 de la cotisation salariale d'assurance chômage déjà baissée au 1er janvier 2018 et de la diminution à compter de la même date de la contribution patronale d'assurance chômage au taux de 4,05 % contre 5% auparavant.

Au global l'économie sur l'enveloppe « chômage » entre 2018 et 2019 est de 374 K€

2019 sera la dernière année budgétaire pour laquelle l'enveloppe chômage en baisse sera un élément significatif parmi les facteurs de maîtrise de la masse salariale

II.D – les crédits de paiement

Les crédits de paiement correspondent à la limite supérieure des dépenses payées et décaissées sur l'exercice. Ils représentent en 2019 un total de **233 651 668€**

Les écarts de paiement constatés entre le BR1/2019 et le réalisé 2019 (-21.9m€) font apparaître un taux global d'exécution de 91.4%

- 98.1% sur la masse salariale
- 79.5% sur le fonctionnement
- 64% sur l'investissement

Ces écarts s'expliquent sur la masse salariale et le fonctionnement par une reprogrammation en fin d'année des conventions pluriannuelles (respectivement de 3m€ et 6.68m€).

Sur l'investissement, les principaux écarts s'expliquent par la reprogrammation de nos opérations pluriannuelles d'investissement (IMREDD pour 4.4m€, PEMED pour 2.3m€, INFINI pour 750k€...)

II.E – Le solde budgétaire (tableau 2)

Pour mémoire, sont exclues du solde budgétaire les recettes et dépenses non encaissables/décaissables.

Les recettes de 242.5m€ moins les décaissements 233.6m€ génèrent ainsi un excédent budgétaire de **8 889 661€**.

Cette augmentation est due :

- À la bonne réalisation de nos ressources propres
- La reprogrammation des décaissements sur une partie de nos opérations pluriannuelles

III.B – Les opérations pour compte de tiers (tableau 5)

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Projets européens et PIA où UNS est coordinateur	C 467100/467200	Reversements aux partenaires	248 026 €	248 026 €
Bourses Aides à la mobilité internationale	C 46711000	AMI	1 759 200 €	1 756 000 €
TVA	C 445XX	TVA	3 253 691 €	589 087 €
Autres opérations en compte de tiers (4718 notamment)			5 344 398 €	3 577 066 €
TOTAL			10 605 315 €	6 170 179 €

IV - Compte financier d'Université Nice Sophia Antipolis : Analyse de la soutenabilité

IV. A – La situation patrimoniale (tableau 6)

Les comptes de l'exercice font ressortir un résultat positif de **8 496 467€** en forte augmentation comparé au BR1/2019 et affiche **+700k€** comparé au CF 2018.

PRODUITS	Réalisé 2018	BI 2019	BR1 2019	Réalisé 2019
Subventions de l'Etat	189 548 825	190 314 299	189 966 108	194 714 619
Fiscalité affectée	291 930		100 000	3 004 913
Autres subventions	17 898 722	20 321 311	25 655 433	12 358 810
Autres produits	36 034 538	36 069 052	37 235 496	37 291 190
TOTAL DES PRODUITS (2)	243 774 015	246 704 662	252 957 037	247 369 532

a) Les produits :

Le taux d'exécution des recettes est très satisfaisant avec 97.8%.

Le changement de nomenclature comptable vient dorénavant agréger dans les « subventions de l'état » les ANR en plus de la SCSP. Elle vient également comptabiliser dans la fiscalité affectée, la taxe d'apprentissage en plus de la CVEC

Nature (en K€)	31/12/2018	31/12/2019
Chiffres d'affaires	13 306	17 062
- Vente de produits finis	6	90
- Droits d'inscription et redevances	7 934	10 446
- Produits de contrats de recherche	1 004	1 274
- Produits de formation continue	1 521	1 504
- Produits des activités annexes	1 452	2 241
- Autres produits d'activités annexes	1 389	1 508
Subventions d'exploitation	207 448	207 073
Fiscalité affectée	1 137	3 005
Autres produits de gestion courante	2 142	2 007
Reprise de provisions	19 740	18 220
Total	243 773	247 368

L'augmentation des droits d'inscriptions (+2 682k€) est toute relative car liée à la mise en place des droits différenciés pour les étudiants étrangers. Au vue des exonérations votés au conseil d'administration, ces recettes sont compensées en dépense à hauteur des 2.4m€ par le compte exonération DI avant recettes (#65781).

L'augmentation des produits des activités annexes (+789k€) est liée à la coordination d'un groupement de commande porté par l'établissement qui conduit à la facturation des partenaires membres du groupement à hauteur de 820k€. En parallèle, les dépenses de services extérieurs se sont vues impactées à hauteur de 888k€ sur cette opération.

b) Les charges :

CHARGES	Réalisé 2018	BI 2019	BR1 2019	Réalisé 2019
Personnel	179 031 350	184 455 494	186 184 893	180 462 504
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	54 178 142	54 602 000	54 602 000	54 869 945
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	56 946 261	58 106 463	63 110 992	58 410 561
TOTAL DES CHARGES (1)	235 977 611	242 561 957	249 295 885	238 873 066

Les charges de fonctionnement, se répartissent ainsi :

Nature	2018	2019	Variation
Achats	8 161	7 467	-9%
Services extérieurs	16 679	17 311	4%
Impôts, taxes et versement assimilés	2 342	2 810	20%
Charges de personnel	179 031	180 463	1%
Autres charges de gestion courantes	8 820	9 474	7%
Charges financières	5	2	-
Dotations aux amortissements	20 939	21 346	2%
Total	235 977	238 873	1%

La diminution des achats (-694k€) s'explique par une mauvaise imputation d'un contrat qui a été imputé en maintenance (6156) au lieu du poste carburant à hauteur de 271k€ et une baisse des dépenses de Carburant (-251k€) qui provenait en 2018 d'une régularisation au titre de 2017 à hauteur de 156k€.

	2018	2019	Var° en K€	Var° en %
Fournitures de magasins	47	50	0	5%
Électricité	2 237 109	2 079 837	-157	-7%
Carburants et lubrif	579 673	57 435	-522	-90%
Gaz	568 411	502 463	-66	-12%
Chauffage sur réseau	120 641	96 618	-24	-20%
Eau	430 161	358 812	-71	-17%
Autres fournitures n	47 552	3 494	-44	-93%
Acquisition de papier	0	0	0	
Fournitures d'entretien	2 423 254	2 644 014	221	9%
Fournitures administrative	252 324	293 777	41	16%
Animaux	12 308	19 241	7	56%
Linge, vêtements de	4 802	7 943	3	65%
Fournitures matériel	1 217 630	1 161 546	-56	-5%
Autres matières et fourn.	263 491	240 117	-23	-9%
Marchandise	-290	0	0	-100%
Frais accessoires d'	3 953	1 843	-2	-53%
TOTAL	8 161 066	7 467 190	-694	-9%

On notera également une forte augmentation des impôts, taxes et versements assimilés (+468k€) dues à l'augmentation de redevance liée à la location d'un bâtiment sur Pasteur et à la redevance spéciale ordures.

L'augmentation des autres charges de gestion courantes s'explique par la mise en place des droits différenciés (cf supra).

La capacité d'autofinancement :

	Réalisé 2018	BI 2019	BR1 2019	Réalisé 2019
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	7 796 405	4 142 705	3 661 152	8 496 467
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 938 642	21 000 000	21 000 000	21 346 287
- reprise de provision	833 208			376 254
+ corrections bilantielles report à nouveau	1 363 279			0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				2 838
- produits de cession d'éléments d'actifs				0
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	17 983 066	18 400 000	18 400 000	17 791 794
= CAF ou IAF*	11 282 052	6 742 705	6 261 152	11 677 542

La capacité d'autofinancement est largement positive sur l'ensemble de la période observée et stable par rapport à 2018. Elle représente +11 282 052€ en 2018 contre +11 677 542€ en 2019, soit une variation à la hausse de 395 490€.

Rapportée au montant des recettes encaissables, la CAF représente 5%.

Enfin, rapportée aux dépenses d'investissement, la CAF représente une part importante de 56.8%

c) Les investissements

EMPLOIS	Réalisé 2018	BI 2019	BR1 2019	Réalisé 2019	RESSOURCES	Réalisé 2018	BI 2019	BR1 2019	Réalisé 2019
Influence de l'autofinancement*					Capacité d'autofinancement†	8 995 198	8 742 705	8 261 152	11 677 542
Investissements	13 079 734	25 841 323	27 788 518	18 725 109	Financement de l'État par l'État	5 294 178	3 868 691	4 842 183	6 509 903
Remboursement des dettes financières				664	Autres ressources		15 035 025	16 062 247	6 337 167
Report à nouveau				1 773 403	Augmentation des dettes financières				378
TOTAL DES EMPLOIS (5)	13 079 734	25 841 323	27 788 518	20 498 784	Report à nouveau	4 520 945			5 105 178
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(4)	8 730 576	8 098	0	9 220 386	TOTAL DES RESSOURCES (6)	18 810 312	25 648 421	27 105 582	29 720 185
					PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (8)-(7)	0	0	882 936	0

Les immobilisations incorporelles :

Elles concernent dans leur intégralité des acquisitions de logiciels, ainsi que la mise en service d'une immobilisation en-cours (plateforme smart city maker space) pour 28 k€.

Les immobilisations corporelles

Elles concernent :

- Des constructions à hauteur de 520 k€
- Des installations techniques pour 989 k€
- Des autres immobilisations corporelles, majoritairement du matériel informatique, pour 1 790 k€.

Les immobilisations en cours et les avances et acomptes

Elles s'élèvent à 15 805 k€ au 31 décembre 2019 contre 13 609 k€ au 31 décembre 2018.

Les acquisitions les plus importantes de l'exercice concernent :

- L'IMREDD pour 9 515 k€.
- Les opérations de CPER Campus Pasteur pour 1 677 k€
- Les opérations de maintenance immobilière : les réseau électrique Carlone 504 k€, la BU Carlone pour 412 k€, travaux d'accessibilité 221 k€...
- L'Institut de Physique de Nice : 1 304 k€

Le fonds de roulement :

La capacité d'autofinancement, les emplois et les ressources génèrent un abondement du fonds de roulement de **9 220 386€**.

Ce montant est à mettre en perspective à la suite de l'impact sur le report à nouveau des corrections s'élevant à **3.332k€** et se décomposant ainsi :

- Reclassement des recettes sur exercices antérieurs = **-849.2k€** ;
- Sortie de FEA = **-274.9k€** ;
- Annulation extourne des PCA des droits d'inscriptions 2018/2019 à la suite d'un changement de méthode comptable = **-3 294k€** ;
- Pertes sur les anciennes conventions ressources affectées = **+543.7k€** ;
- Reclassement des dépenses sur exercice antérieurs = **+542.6k€**.

IV.B – Le plan de trésorerie

EN k€	janvier	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	32 283	65 913	
<i>dont placements</i>			
ENCAISSEMENTS			
Recettes budgétaires globalisées	49 826	8 242	229 878
Subvention pour charges de service public	47 329	605	190 499
Autres financements de l'Etat	15	225	730
Fiscalité affectée	0	499	2 042
Autres financements publics	1 099	1 453	11 929
Recettes propres	1 383	5 460	24 678
Recettes budgétaires fléchées	0	8 796	12 663
Financements de l'Etat fléchés	0	6 875	9 635
Autres financements publics fléchés	0	1 921	3 023
Recettes propres fléchées	0	0	5
Opérations non budgétaires	0	0	0
Emprunts : encaissements en capital	0	0	0
Prêts : encaissements en capital	0	0	0
Dépôts et cautionnements	0	0	0
Opérations gérées en compte de tiers	704	-6 523	6 170
TVA encaissée	104	117	589
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	1 651	375	7 105
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	-1 051	-7 015	-1 524
TOTAL	60 530	10 515	248 711
DECAISSEMENTS			
Enveloppes hors recettes fléchées	18 402	20 497	219 932
Personnel	15 474	14 802	181 456
Fonctionnement	2 645	4 591	32 330
Investissement	283	1 104	6 146
Dépenses sur recettes fléchées	235	2 316	13 720
Personnel	148	128	1 233
Fonctionnement	8	191	1 159
Investissement	79	1 997	11 328
Opérations non budgétaires	0	0	40
Emprunts : remboursements en capital	0	0	0
Prêts : décaissements en capital	0	0	0
Dépôts et cautionnements	0	0	40
Opérations gérées en compte de tiers	1 922	16 918	10 605
TVA décaissée	110	605	3 254
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	1 730	567	7 672
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	83	15 747	-320
TOTAL	20 559	39 731	244 298
SOLDE DU MOIS	29 971	-29 216	4 414
SOLDE CUMULE	62 254	36 697	
		<i>dont trésorerie fléchée</i>	-1 057
		<i>dont trésorerie sur op. non</i>	-4 475

Au 31 décembre 2019, la trésorerie reste confortable avec **36 697k€** soit une variation positive de **4 414k€** détaillé comme ceci :

- Un abondement sur la trésorerie non fléchée de 5 472k€
- Un prélèvement sur la trésorerie fléchée de 1 057k€

IV.C – les opérations liées aux recettes fléchées (tableau 8)

Le tableau 8 des opérations liées aux recettes fléchées a été élaboré pour tenir compte des prévisions d'encaissement et de de décaissement sur ces opérations, ligne à ligne :

Il permet d'identifier le poids de ces projets dans l'évolution annuelle de la trésorerie de l'établissement. Ainsi, dans le cadre du CF 2019, l'établissement a prélevé sa trésorerie au titre des opérations fléchées de (budgétaires) **1 058k€**, se décomposant ainsi :

Opération	Fonctionnement	Investissement	Masse salariale	Recettes AUTRES	RECETTES ETAT	RECETTES PUBL	Total général
1er équipement IMREDD	0	1 803		0	0	0	-1 803
BOURSE DE MOBILITE	0			0	0	0	0
HELIX		21 364		0	0	0	-21 364
IMREDD	-306 008	7 988 040		0	3 905 798	360 000	-3 416 234
INFINI		1 750 890		0	2 729 753	0	978 863
LABEX SIGNALIFE	32 198		1 012 398	0	0	80 732	-963 864
PEMED		1 552 058		0	3 000 000	19 117	1 467 059
PIA L@UCA - ANR-17NCUN-0009 - PIA	127 815	9 674	153 789	0	0	35 184	-256 095
Projet DS4H	0			0	0	0	0
Projet Disrupt campus	0			0	0	0	0
Réserve	103 516	0	58 058	4 939	0	-15 316	-171 951
EUROAQUAE/ 574434-EPP-1-2016-1-FR-EPPKA1	1 106 225			0	0	676 250	-429 975
IDEX	0	0		0	0	0	0
MEDITES	96 292		9 049	0	0	402 330	296 988
(vide)				0	0	0	0
CEFP IBV				0	0	184 729	184 729
Erasmus Mundus	0			0	0	1 280 034	1 280 034
NON AFFECTEE	-237			0	0	0	237
FIZEAU		4 707		0	0	0	-4 707
Total général	1 159 802	11 328 537	1 233 294	4 939	9 635 551	3 023 060	-1 058 082

IV.D – Les opération pluriannuelles (tableau 9 et 10)

Les opérations pluriannuelles présentent globalement un prélèvement sur la trésorerie de 10m€ principalement sur les programmes pluriannuels d'investissements (PPI) (7.5m€).

L'impact sur la trésorerie en 2019 est négatif à hauteur de 1.6m€.

Concernant les PPI :

Les autorisations d'engagements :

Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE consommées les années antérieures à N	AE consommées en N	TOTAL des AE consommées
Dépenses d'investissement (PPI)	IMREDD	21 500 000	18 319 421	492 945	18 812 366
	IPN	20 997 800	2 047 078	14 620 341	16 667 419
	PMED PCV	9 320 000	805 434	7 379 199	8 184 632
	FIZEAU	10 295 000	10 295 000	0	10 295 000
	CANCEROPOLE VALROSE	3 503 820	3 503 820	0	3 503 820
	ECCS - ICS - Institut Robert Hooke	400 000	400 000	0	400 000
	CEFP IBV	3 686 806	1 104 735	201 430	1 306 165
	PEMAV CPEP	333 774	323 379	6 593	329 973
	COCOLAB	205 500	204 321	0	204 321
	Helix	8 903 000	23 600	21 364	44 964
	Maintenance immobilière lourde	5 924 485	3 506 485	3 473 611	6 980 096
Total Dépenses d'investissement		85 070 185	40 533 272	26 195 483	66 728 755

Les crédits de paiements :

Opération	Nature	Coût total de l'opération	CP consommés les années antérieures à N	CP consommés en N	TOTAL des CP consommés
Dépenses d'investissement (PPI)	IMREDD	21 500 000	5 955 890	7 682 032	13 637 922
	IPN	20 997 800	504 776	1 750 889	2 255 665
	PMED PCV	9 320 000	408 029	1 552 057	1 960 086
	FIZEAU	10 295 000	10 293 480	4 707	10 298 187
	CANCEROPOLE VALROSE	3 503 820	3 503 820		3 503 820
	ECCS - ICS - Institut Robert Hooke	400 000	400 125	3 772	403 898
	CEFP IBV	3 686 806	1 052 531	15 384	1 067 915
	PEMAV CPEP	333 774	302 603	17 163	319 767
	COCOLAB	205 500	197 726		197 726
	Helix	8 903 000	23 600		23 600
	Maintenance immobilière lourde	5 924 485	1 312 271	3 102 820	4 415 091
Total Dépenses d'investissement.1		85 070 185	23 954 851	14 128 825	38 083 676

On notera la sous exécution des PPI avec une prévision de 21.7m€ au BR1 et un exécuté de 14.1m€ au CF 2019.

IV.D – Équilibres généraux et soutenabilité budgétaire

Nature de l'indicateur	CF 2015	CF 2016	CF 2017	CF 2018 UNS	CF 2019 UNS	Evolution
Fonds de roulement en nombre de jours	20,78	18,03	18,18	27,80	43,22	
Trésorerie en nombre de jours	48,92	39,73	51,57	54,05	61,40	
Poids des charges externes	7,30%	7,38%	7,46%	7,39%	7,63%	
Poids des charges décaissables de fonctionnement général	15,30%	14,32%	14,93%	15,95%	15,30%	
Dépendance aux financements de l'Etat	19,04%	24,27%	15,26%	16,05%	15,92%	
Taux de déficit	0,80%	0,76%	1,07%	3,20%	3,47%	
Poids des charges de personnel	82,03%	83,60%	82,73%	79,29%	79,58%	
Taux d'autofinancement	2,68%	2,08%	2,34%	5,99%	5,13%	
Part de l'autofinancement dans l'investissement	49,02%	43,54%	77,22%	103,34%	56,78%	

Depuis 2018, tous les indicateurs sont sortis de la zone prudentielle dans laquelle nous étions depuis quelques années. Nous devons cependant rester prudent du fait des enjeux qui nous attendent avec les opérations immobilières importantes et qui vont mobiliser massivement notre trésorerie.